

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

Séance du mardi 10 juin 2025

Etaient présents :

*M. Bonnet, Maire, Mme Le Barrillec, adjointe à la Vie scolaire - M. Bossez, Mme Iboud, service Education et Jeunesse - Mme Freidig, périscolaire,
Mmes Baticle, Cros-Julliard, Legrand, Veyret Piana – M. Dehont - Représentants élus des parents d'élèves.
Mmes Bachelet, Bayle, Renaud, Zampa – M. Noé - Enseignant.e.s.*

Ordre du jour : Parcours de l'élève - Projet et vie de l'école - Fonctionnement de l'école - Organisation de la rentrée 2026 - Questions complémentaires

Mme Zampa, directrice, anime la réunion. L'ordre du jour est abordé comme suit :

1- PARCOURS DE L'ELEVE

A- Bilan des actions d'aide et d'accompagnement

Actions mise en œuvre : APC + heures supplémentaires s'inscrivant dans le PACTE (3 enseignants volontaires rémunérés 24h pour assurer un soutien supplémentaire pour les élèves dont la maîtrise des savoirs fondamentaux est fragile).

Plusieurs élèves ont ainsi pu être accompagnés, par groupe de 2 à 4 élèves, 1/2h par semaine, certains 2 fois par semaine, sur une ou plusieurs périodes selon les besoins. Généralement, mais pas toujours, les horaires PACTE sont proposés aux élèves des enseignants encadrants, ce qui paraît opportun puisqu'il s'agit des élèves de CP et CE1 (renforcement sur les apprentissages fondamentaux).

B- Liaison inter-écoles

Liaison GS-CP : le 17 juin, concertation des enseignantes à propos des futurs CP ; 24 juin, les GS visitent l'école.

Liaison CM2-collège : cycle escalade des CM2 avec les élèves de l'EPA ; intervention d'une professeure d'allemand en classe ; le 2 juin, projet collaboratif mené au collège Lionel Terray sur le thème du réchauffement climatique (CM2, classes de 3^{ème} en cours d'allemand et de sciences, par expérience plus profitable qu'avec des élèves de 6ème), repas à la cantine, présentation et échanges avec la CPE, visite des locaux.

2- PROJETS ET VIE DE L'ECOLE

Toutes classes - Olympiades et courseton. Sports de sable en fin d'année.

GS + CE1 – Découverte de l'italien (5 séances)

GS + CP – Randonnée contée (13/6, en coll. avec l'USEP)

GS + CP + CE1 – Chorale

GS/CE1 : Natation

CP : Musée de Grenoble, visite du jardin de M. Mounier (Montbonnot)

CE1 + CE2 – Tri et recyclage des déchets + spectacle à l'Agora (communauté de commune)

CE2 + CM1 + CM2 – Découverte de l'orchestre et de Mozart (Orchestre Universitaire) – Astronomie, et 1 séance observation du ciel (GAD) – Arts vivants, présentation de 2 spectacles devant les parents (E. Boudière) – 2 expositions à l'école sur le thème de la lutte contre les discriminations (prêtées par la Ligue de l'enseignement).

CE2/CM2 + CM1/CM2 : Sorties du thème de la forêt, de sa gestion et de son exploitation par l'homme (ONF à Freydières pour les 2 classes, Musée de Pinsot + Belledonne en marche en complément pour les CM1-CM2).

CM2 : escalade à l'EPA.

3- FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

A- Sécurité – Dernière alerte à réaliser prochainement.

B- Coopérative scolaire

Une année pour la coop scolaire : du 1^{er} septembre année N au 31 août année N+1

- Budget disponible le 1/9/2023 : 16 991 euros.

- Entrées Exercice 2023-2024 : 11 653 euros. Essentiellement : participation des parents, subventions mairie et Sou des écoles, vente des photos.

- Dépenses Exercice 2023-2024 : 22 618 euros. *Particularité de l'exercice 2023-2024 : Habituellement, les entrées et les dépenses sont d'un montant équivalent, aux alentours des 11 000 euros. Or, la coopérative avait des réserves importantes depuis les deux années de restrictions des activités pendant et post COVID. Le retour à des montants habituels s'est réalisé par des achats de jeux pour l'école (cour et classe) et le financement d'un projet exceptionnel (petit train de la Mure en sortie de fin d'année scolaire).*

- Budget disponible au 1/09/25 : 6 026 euros.

C- SKI

Pour 5 séances par classe (hors annulation), 2 classes, soit environ 50 élèves cette année.

- Coûts

Transports	Ecole de ski	Coût moyen par élève
1 320 euros. Augmentation constante 15% du budget du poste, budget en diminution, part en augmentation.	3 476 euros	96 euros

- Ressources :

Mairie	Parents	Coopérative scolaire
Transports : 1320 euros Subvention : 5 euros /élève Total : 1 570 euros, Part dans le financement total : 33%	40 euros/élève 2000 euros/an maximum (variable selon les effectifs) Part dans le financement total : 42% maximum	45 euros/élève minimum Part dans le financement total : 25% minimum. Pris en charge sur les 6 classes (environ 200 euros/classe)

- Annulation de séance : les frais fixes restent identiques, « économie » sur la location du matériel des élèves absents d'un montant inférieur à 2 euros par enfant. Pas de remboursement des parents.

1- RENTREE 2025

Les effectifs et les répartitions peuvent évoluer jusqu'au 1^{er} septembre, en fonction des mouvements de l'été.

Donc, à ce jour sont prévus au 1^{er} septembre : 32 CM2, 27 CM1, 28 CE2, 21 CE1, 31 CP, 9 GS.

Total : 148 élèves (147 à l'école du Tartaix, 133 à celle des Chavannes, chute des entrées en PS à ce jour).

6 classes à double niveaux : GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, 2 x CM1/CM2.

Les parents des CP arrivant de l'école des Chavannes sont reçus par Mme Zampa les 16 et 17 juin. Une date sera proposée pour les parents des futurs GS et des nouveaux arrivants sur l'école.

Départs de Mme Libeau et de Mme Zampa. 2 enseignantes sont nouvellement nommées.

Maintien de la présence de l'ATSEM dans la classe comptant des GS.

Mme Bachelet nommée sur le poste de Direction à compter du 1^{er} septembre.

Intégration des GS : accueil individualisé par l'enseignante le jour de la rentrée ; récréation plus longue que l'autre niveau de la classe, donc globalement 1/4h avec leurs camarades de classe, puis 1/4h avec les grands de l'école pour assurer une présence constante d'enseignants référents dans la cour (en plus de l'ATSEM) ; les jeux habituels de maternelle ne peuvent être autorisés dans la cour pour des raisons de sécurité (tricycle, toboggan, bac à sable) mais les élèves de GS prennent très vite leurs marques sur les temps de récréation, jouent entre eux, avec les plus grands, et ont accès au terrain de foot

Affichage des futures classes avant le jour de la rentrée : d'une part il représente des risques identifiés pour certains élèves et d'autre part, il entre dans le champ de la RGPD et de la loi Informatique et Libertés. Recommandations de la CNIL : affichage de courte durée, indication uniquement du prénom + une initiale du nom de famille en cas d'homonyme, transmission individuelle pour cas particuliers (droit d'opposition à l'affichage des parents, risques spécifiques).

Liste du matériel : transmise en fin d'année pour la rentrée suivante.

2- QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

a. Le questionnaire diffusé par les parents délégués a obtenu 31 réponses, ce qui est peu. Si des insatisfactions sont exprimées, on retient une satisfaction globale relative au déroulement de l'année scolaire, tant au niveau scolaire que périscolaire et de la cantine.

b. Les informations importantes sont partagées entre le périscolaire et le scolaire.

c. Les cas de diffusion dans la sphère publique de propos susceptibles de porter un fort préjudice aux enseignants augmentent. La Directrice en appelle à la responsabilité des parents et recommande une vigilance accrue. Pour rappels :

- la diffamation est une allégation ou une imputation d'un fait non vérifié qui porte atteinte à l'image d'une personne ; elle peut être insinuée ou déguisée dans la mesure où l'on évoque une personnalité identifiable sans la nommer ;

- l'injure est une expression péjorative et méprisante adressée à une personne et n'imputant aucun fait précis à la victime.

- les diffamations et injures publiées sur l'ensemble des réseaux sociaux et plateformes (dont whatsapp, facebook, instagram, et autres ...), puisqu'elles peuvent être enregistrées et partagées, relèvent de la sphère publique.

- des sanctions significatives sont prévues par la Loi.

d- Problème de propriété de l'école (locaux scolaires notamment).